

Pôle communication
24.65.42

Mardi 31 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 31 décembre 2024, a arrêté **un** projet de délibération du gouvernement et adopté **quatre** arrêtés. Il a également examiné **six** dossiers d'étrangers.

Projet de délibération du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à se constituer partie civile au nom de la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal de première instance de Nouméa pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé le transport, l'importation, l'exportation, la détention, l'offre, la cession et l'acquisition de médicaments et de substances classés comme stupéfiants pour l'activité pharmaceutique d'Hélène Tahan, pharmacienne responsable au sein de l'établissement de vente en gros de produits pharmaceutiques « groupement de pharmaciens de Nouvelle-Calédonie » (GPNC).

Pour rappel, l'établissement a été relocalisé à Dumbéa à la suite de l'incendie de ses locaux situés à Normandie.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a procédé à la répartition de l'aide de l'État, validée le 28 décembre 2024.

Cette aide permettra notamment de financer les collectivités territoriales (Nouvelle-Calédonie, provinces, communes), ainsi que le chômage de droit commun, le RUAMM et une partie du déficit du système électrique.

Pour rappel, l'État a validé le 28 décembre 2024 le versement d'une avance remboursable de 18 377 088 305 francs (154 millions d'euros) à la Nouvelle-Calédonie. Cette aide a été revue à la baisse par rapport aux prévisions de la décision modificative n° 6, en l'absence du vote de la réforme de la TGC.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-14452/GNC-Pr du 18 août 2022 relatif à diverses opérations domaniales concernant la location d'une parcelle située à l'île Nou, à Nouméa.

Au visa de Thierry Santa et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2022-1509/GNC du 22 juin 2022 fixant la composition nominative du conseil stratégique de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle (CSEIFOP).

Ainsi, pour la fédération formation insertion de la Nouvelle-Calédonie (FFI), Pierre Massenet remplace Raphaël Dran en qualité de représentant titulaire et Nathalie Tirebaque remplace Sayfedine Bouhleb en qualité de suppléante.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé **deux** autorisations de travail et **quatre** renouvellements d'autorisations de travail.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuionon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Laurie Humuni

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat ; secteur de la fonction publique, coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.